



Académie des Sports de Glace Dijon Bourgogne  
1 Boulevard TRIMOLET - Patinoire Municipale  
21000 DIJON

## DEMANDE DE LOCATION DE PATINS : Saison 2021-2022

Madame, Monsieur,

Vous désirez inscrire votre enfant au sein de notre structure, mais ne savez pas comment, où et à quel prix acquérir une paire de patins. Le club vous propose à la location pour toute la saison sportive, des patins neufs ou de très bonne qualité. Une caution (non encaissée) vous est demandée et vous sera rendue lors de la restitution des patins en fin de saison.

Tous nos patins de location sont affûtés en début de saison. Si un affûtage en cours de saison s'avèrerait nécessaire, il devra être effectué par le club ASGDB. Adressez-vous au bureau qui se chargera de mettre vos patins à l'affûtage ; le tarif pour l'affûtage des patins est de **7€**, ce montant est à régler au club ASGDB en échange d'un ticket d'affûtage.

**IMPORTANT : tous les règlements** (location + caution) **devront être versés le jour de l'inscription** (chèques bancaires émis à l'ordre de l'ASGDB)

Si cette initiative vous intéresse, merci de compléter la demande de location ci-dessous et la joindre au dossier d'inscription.

---

### LOCATION D'UNE PAIRE DE PATINS POUR LA SAISON 2021-2022 = 65 €

- Règlement de 65 € en 1 fois pour tout Renouvellement **ou** 1<sup>ère</sup> demande sans ICE PASS
- Règlement de 65 € en 2 fois : pour la 1<sup>ère</sup> demande avec ICE PASS
  - ◆ 20 € pour la période d'essai (jusqu'aux vacances de la Toussaint) : encaissement lors de l'inscription
  - ◆ 45 € encaissement lors de l'inscription définitive à l'Ecole de Glace pour la saison 2021-2022

### CAUTION POUR LA PAIRE DE PATINS = 300 €

(Cadres réservés à l'ASGDB)

Location de Patins n°

NOM	Prénom	Pointure (ville)	N° de Téléphone

**Adresse Internet** (obligatoire) :  
(Ecrire lisiblement en caractères d'imprimerie)

@

**Chèque de caution restitué le :**

**SIGNATURE :**